

Soutenir la participation et l'autodétermination

Handicap

PUBLICS

- **Pour qui ?** Travailleurs d'ESAT élus ou souhaitant devenir délégués
- **Prérequis :** Aucun prérequis
- **Accessibilité :** Formation accessible aux personnes en situation(s) de handicap
(Détails des modalités d'accompagnement page 80)

ORGANISATION

- **Modalités :** Intra-structure et Inter-structures, les 8 et 9 avril 2027, au CREAL BFC à Ahuy (DIJON)
- **Durée :** 2 jours (12 h)
- **Groupe :** 5 à 12 participants
+ 1 professionnel de soutien souhaitable
- **Intervenant(e) :** Arnaud SENNEPIN ou Pauline PAYRASTRE

TARIFS

- De 1080 € à 1520 €/jour en intra
- De 200 € à 280 €/jour/participant en inter
(Détails des conditions tarifaires et modalités d'inscription page 79)

POUR SUIVRE VOTRE PARCOURS

- L'instance mixte en ESAT : c'est quoi ?
- Le rôle d'élu au Conseil de la Vie Sociale

Être délégué en ESAT

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, vous saurez :

- Comment jouer votre rôle de délégué
- Expliquer comment fonctionne l'ESAT
- Donner des informations sur les droits des travailleurs d'ESAT

CONTENU

- Quelles sont les missions d'un délégué dans son ESAT ?
- Comment organiser ses missions à l'ESAT ?
- Quelles relations avec le directeur, les moniteurs et les collègues ?
- Quelle attitude avoir avec les collègues ?
- Quelles réponses apporter aux collègues ?

MODALITÉS

La journée est animée par un formateur

Il explique les choses simplement

Il utilise des jeux, donne des exemples et propose des activités pour mieux comprendre

Vous pouvez poser toutes vos questions

Vous participez à votre rythme

ÉVALUATION ET SUIVI

- Vous signez une feuille de présence
- Au début, le formateur regarde ce que vous savez déjà
- Pendant la formation, le formateur vous accompagne pour apprendre
- À la fin, vous dites si vous avez aimé la formation
- Quelques mois plus tard, on vous redemande votre avis
- À la fin, vous recevez un papier. Ce papier montre que vous avez suivi la formation